

Présentation du Mouvement associatif Auvergne-Rhône-Alpes

Association loi 1901, le Mouvement associatif Auvergne-Rhône-Alpes est un échelon régional du Mouvement associatif national. Il a pour objet de représenter la vie associative en région, par l'intermédiaire de ses coordinations membres. Son rôle est de favoriser le développement d'une force associative utile et créative, ainsi que d'être le porte-voix de la dynamique associative en Auvergne-Rhône-Alpes. À ce titre, il est l'interlocuteur privilégié et reconnu des responsables politiques et administratifs de la région. Le Mouvement associatif œuvre à donner une meilleure visibilité de la vie associative en agissant pour son développement et sa consolidation, veillant aussi à dépasser les constats pour avancer dans des propositions. Le Mouvement associatif travaille à une reconnaissance pleine et entière des valeurs et intérêts des associations. Il intervient sur quatre grands axes de réflexion et d'action : l'engagement, l'économie, l'action publique et l'emploi.

Il a pour objet de :

- ✓ **Promouvoir et accompagner** la vie associative dans sa diversité.
- ✓ **Représenter** le monde associatif en région Auvergne-Rhône-Alpes.
- ✓ **Favoriser** la reconnaissance pleine et entière des associations par le dialogue et la négociation avec les pouvoirs publics.

Sous la responsabilité de la déléguée régionale, le·la chargé·e de projets assurera les missions suivantes :

Missions

Missions générales :

- Contribuer à la mise en œuvre du projet associatif et la feuille de route stratégique du Mouvement associatif AURA
- Assurer la conduite d'actions régionales ainsi que les projets développés en partenariat avec les membres et leurs réseaux associatifs d'appartenance
- Développer les actions relevant des partenariats entre les membres adhérents, les réseaux d'appartenance et les partenaires institutionnels porteurs d'initiatives dans ce domaine

Deux axes privilégiés seront développés dans les missions :

- **Animer le réseau régional d'appui à la vie associative locale dans le cadre de la démarche Guid'Asso.**
- **Soutenir et développer les liens entre les universités/monde de la recherche et vie associative dans la région Auvergne-Rhône-Alpes.** Faciliter les synergies et intégrer les réalités associatives dans le monde de la recherche.

Activités principales

1. Pilotage et conduite de projets à l'échelle régionale

- ✓ Coordination et/ou accompagnement des projets ou programmes d'actions
- ✓ Suivi des relations partenariales
- ✓ Suivi, organisation et animation des réunions et groupes de travail dédiés
- ✓ Assurer le lien avec les partenaires institutionnels (DRAJES, DREETS) ainsi qu'avec l'ensemble des acteurs engagés dans ces actions
- ✓ Développement de nouveaux partenariats
- ✓ Appui des pilotes des différents projets en élaborant des stratégies de mise en œuvre
- ✓ Rendre compte des avancées des projets auprès des membres du Mouvement associatif AURA
- ✓ Participation à des temps d'échanges et travaux nationaux et inter-régionaux

2. Développement d'actions et initiatives régionales

- ✓ Développement des actions prioritaires identifiées et les projets initiés à l'échelon régional ;
- ✓ Assurer la veille territoriale ;
- ✓ Assurer une veille documentaire (académique, politique, juridique, règlementaire...) sur les thématiques identifiés
- ✓ Recherche de nouveaux partenariats,
- ✓ Recherche d'éventuels financements complémentaires
- ✓ Montage de projets et de financement

Le·la chargé·e de projet travaillera en étroite collaboration avec la Délégation régionale académique à la jeunesse à l'engagement et au sport (DRAJES), la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) ainsi qu'avec d'autres partenaires identifiés sur les projets à mettre en œuvre.

Activités transversales

- Participation au fonctionnement du Mouvement associatif : réunions d'équipes, séminaires, vie statutaire
- Participation aux événements organisés par Le Mouvement associatif

Compétences requises

- Capacité à mobiliser et fédérer autour d'un projet collectif
- Capacités d'organisation et d'animation
- Capacités d'analyse et de synthèse
- Compétences avérées en animation de réseaux
- Formation supérieure niveau Master
- Capacité à rendre compte régulièrement
- Capacités conceptuelles et rédactionnelles

- Bonne connaissance du monde associatif et de l'économie sociale et solidaire en Auvergne-Rhône-Alpes

Qualités recherchées

- Capacité d'adaptation et d'intégration au sein d'une petite équipe
- Curiosité et capacité à prendre des initiatives
- Autonomie et capacité d'initiative dans le cadre d'un travail en équipe, force de proposition

Lieu de travail

- Lieu habituel de travail : siège du Mouvement associatif AURA, 259 rue de Créqui 69003 Lyon.
- Permis B souhaité, des déplacements sont à prévoir sur l'ensemble de la région Auvergne-Rhône-Alpes
- Télétravail partiel envisagé

Caractéristiques du poste

- Groupe F indice 350 de la convention collective de l'animation, soit une rémunération mensuelle de : 2249 € brut mensuel
- Poste en CDI, 35h
- Temps partiel envisageable et à discuter.

Calendrier du recrutement

- Lancement de l'offre : 5 janvier 2023
- Date limite de candidature : 25 janvier 2023
- Les entretiens seront programmés la semaine du 6 février 2023
- Prise de poste souhaitée : semaine du 20 février 2023

Les candidatures sont à adressées à

Merci d'envoyer votre CV et lettre de motivation par mail à :

Gilles EPALE,
Président du Mouvement associatif Auvergne-Rhône-Alpes
presidence.aura@lemouvementassociatif.org